

# Introduction aux relations entre économie et écologie

Jean-Marie Harribey

Module 7 : “ A propos de l’environnement : Economie et écologie ”  
26 août 2000

Le dernier module de notre Université va nous entraîner sur le terrain des rapports entre l’économie et l’écologie, c’est-à-dire nous allons nous demander comment la manière dont les êtres humains vivant en société organisent la production de leurs moyens d’existence s’inscrit dans la biosphère. Nous allons donc retrouver ce qu’annonçait René Passet dans le premier module : l’économie s’insère dans une organisation sociale qui elle-même doit s’insérer dans l’ensemble des systèmes vivants sous peine d’en contrarier les conditions de reproduction. C’est dire combien nous serons à l’articulation entre les rapports sociaux que nouent les hommes entre eux et les rapports qu’ils nouent simultanément avec la nature.

Les multiples atteintes aux équilibres des écosystèmes (pollutions, effet de serre, ponction immodérée sur les ressources épuisables, diminution de la biodiversité) ont modifié la manière dont sont appréhendées les relations entre les activités humaines et la biosphère. La pensée occidentale a longtemps caressé le rêve prométhéen de domestication de la nature : l’économie politique classique l’a légitimé et le capitalisme l’a mis en œuvre. Mais devant les dégâts occasionnés, les économistes libéraux ont tenté de réintroduire l’environnement au sein du paradigme néo-classique par le biais de l’internalisation. Cette tentative visant à assurer un équilibre écologique par le marché étant vouée à l’échec, il est nécessaire d’envisager une autre démarche pour rendre possible un usage maîtrisé, collectif et démocratique du bien commun de l’humanité.

Cet exposé ne fera pas la liste des multiples dégradations de la planète qui sont connues de tous, mais présentera quelques éléments d’analyse, conformément à l’ambition de cette Université. Il comprendra trois parties : l’approche traditionnelle de la nature ; la réintroduction de l’environnement au sein du paradigme libéral néo-classique ; quelques éléments pour un usage maîtrisé, collectif et démocratique du bien commun de l’humanité.

## 1. L’approche traditionnelle de la nature

Trois étapes de l’évolution de la pensée occidentale doivent être examinées.

### 1.1. La domestication de la nature depuis la philosophie des Lumières

On peut résumer la vision des philosophes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par l’idée que les hommes pouvaient et devaient soumettre la nature. Cette idée est exprimée par Francis Bacon : “ L’homme ne commande à la nature qu’en lui obéissant ”[1] ; puis par René Descartes qui pense qu’avec la connaissance nous pourrions “ nous rendre maîtres et possesseurs de la nature ”[2]. Doté de la science, l’homme peut accomplir le rêve prométhéen de devenir l’égal des dieux.[3]

Cette vision s’impose dans la pensée occidentale. On la retrouvera au XIX<sup>e</sup> siècle jusque chez les penseurs critiques, qu’ils soient modérés ou radicaux. Ainsi, Saint-Simon dit : “ la société n’a pas pour but de dominer les hommes, mais la nature ”, et Marx, critique radical s’il en fut, tint dans ses œuvres de jeunesse des propos dithyrambiques sur le mythe de Prométhée[4].

### 1.2. La vision de l’économie politique classique

Bien qu’imprégnés de cette vision, les économistes classiques se préoccupèrent pourtant des ressources naturelles. Malthus s’inquiétait des ressources agricoles qu’il mettait en parallèle avec la croissance démographique trop importante à ses yeux. Ricardo fondait nombre de ses démonstrations sur la fertilité décroissante des terres qu’on était obligé de mettre en culture au fur et à mesure que la population et les besoins augmentaient. Jevons, un peu plus tard, attira l’attention sur le charbon qui ne pourrait éternellement assurer la suprématie de la Grande-Bretagne. Mais ces préoccupations furent court-circuitées et finalement balayées au sein de la théorie économique par deux objections.

1) Par une affirmation de l’économiste français Jean-Baptiste Say : les ressources naturelles comme l’eau, l’air, sont inépuisables puisqu’elles sont gratuites.

Say n’en était pas à sa première erreur (cf. la loi des débouchés), mais ici il s’agit d’une erreur logique : à supposer que les ressources soient inépuisables, elles seraient alors gratuites, mais rien ne permet de renverser la proposition pour déduire de la gratuité des ressources à un moment donné de l’histoire leur caractère inépuisable.

Il y avait pourtant chez Say une intuition féconde dont nous reparlerons : la science économique peut-elle s’occuper de la nature ? Intuition qui n’eut pas de suite à cause de la conception de l’économie politique qu’avait Say : l’apparente inépuisabilité des ressources naturelles l’avait conduit à appliquer la notion de gratuité à la sphère des richesses naturelles comme une simple extension des règles de la sphère des marchandises : celles-ci étant toujours

en quantité limitée, elles avaient un prix ; par analogie inversée, les ressources naturelles étant gratuites seront donc déclarées inépuisables.

Seul l'économiste classique anglais John Stuart Mill comprit que la dynamique du développement économique ne pouvait être infinie et qu'il conviendrait de s'acheminer vers l'état stationnaire, alors que Ricardo redoutait cette échéance.

Malgré sa foi dans le progrès, Marx n'excluait pas la prise en compte des dangers que celui-ci faisait courir à la nature. Lorsque qu'il parle de la nature, il est parfaitement conscient des risques que fait peser sur elle l'accumulation du capital, mais lorsqu'il dresse une problématique de transformation sociale, le développement des forces productives, envisagé évidemment comme maîtrisé par un prolétariat conscient, prime sur toute considération physique, puisque de lui dépend la disparition de la nécessité. Marx voit bien sous ses yeux l'immense pollution qui règne à Londres mais il a d'autres préoccupations avec la misère du prolétariat et la montée des révolutions ouvrières dans toute l'Europe.

2) La deuxième raison pour laquelle les craintes sur l'épuisement des ressources furent balayées au sein de la théorie économique, tant orthodoxe que critique, tient au fait que la rareté des ressources naturelles n'est pas ressentie comme une rareté physique mais comme le résultat de la rareté éventuelle des facteurs de production nécessaires à leur mise à disposition de l'industrie : le travail et le capital matériel.

C'est cette deuxième raison qui va avoir de lourdes conséquences sur la manière dont va être appréhendée la question de la nature par la théorie néo-classique qui devint la théorie dominante à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **1.3. L'exploitation de la nature avec l'essor du capitalisme**

Au fur et à mesure que se produisit l'essor du capitalisme et que les progrès techniques laissèrent entrevoir des possibilités de remplacement de certaines matières premières par des produits synthétiques (par exemple le caoutchouc naturel par le caoutchouc synthétique et aujourd'hui le fer par les fibres de carbone), les économistes néo-classiques imposèrent peu à peu l'idée que les ressources naturelles étaient assimilables à du capital (au sens matériel et non pas au sens financier), c'est-à-dire susceptible d'être produit et reproduit indéfiniment. Pourquoi dès lors se préoccuper de la baisse de la fertilité de la terre, puisque la fertilité pouvait être reconstituée et même augmentée grâce à des fertilisants chimiques de plus en plus performants ?

Voilà comment la théorie économique aborde traditionnellement la question des rapports entre l'économie et la nature.

Pourtant, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant le XX<sup>e</sup>, quelques voix discordantes s'étaient élevées.

Sergueï Podolinsky, économiste russe du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, avait jeté les bases d'une analyse éco-énergétique, c'est-à-dire qui tente une évaluation de la ponction opérée sur la nature non pas en termes monétaires mais en calories.

Podolinsky était entré en correspondance avec Marx, mais sur le conseil pour une fois mal avisé d'Engels, celui-ci rejeta largement ses propositions.

Durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'économiste roumain Nicholas Georgescu-Roegen fut le premier à comprendre que les lois de la thermodynamique découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle s'appliquaient à l'économie. Ces lois sont connues sous la forme de deux principes :

principe de conservation de l'énergie : la quantité d'énergie dans l'univers est constante, même si elle change de forme ;

principe de dégradation ou d'entropie : cette énergie, bien que constante, se transforme de plus en plus en chaleur irrécupérable et inutilisable.

Georgescu-Roegen a donc montré que l'activité humaine s'inscrivait dans un univers soumis à la loi de l'entropie. On nuance aujourd'hui le propos de Georgescu-Roegen car la terre n'est pas un système clos sur lui-même puisque notre planète reçoit le flux d'énergie solaire qui justement permet, malgré l'entropie, à la vie de se reconstituer et même de s'étendre.

Mais Georgescu-Roegen a eu le mérite d'ouvrir des perspectives nouvelles :

la vision d'un univers perçu comme quelque chose de répétitif, d'immuable, obéissant à de simples déterminismes, a été brisée ; au contraire, le temps, la notion d'irréversibilité et celle qui lui est associée, la notion de seuil, sont introduits dans l'analyse ;

de plus, l'activité économique qui rejeterait dans la nature de plus en plus de déchets accélérerait le processus d'entropie.

Malgré ces voix discordantes, les économistes ont quasi unanimement ignoré les risques que faisait peser le développement économique sur les équilibres des écosystèmes. Jusqu'au jour où les pollutions et les dégradations sont devenues trop importantes pour continuer à être niées.

Mais avant de voir comment la théorie économique dominante allait réagir, il faut donner une indication cruciale pour la suite.

Parallèlement à l'élaboration de cette conception des ressources naturelles, les économistes construisaient un échafaudage théorique de plus en plus complet. Et, à la base de cette construction, il y a une fondation portant sur la

théorie de la valeur. A la base de chacune des grandes écoles de pensée en économie dont il fut donné un aperçu dans les modules précédents, il y a une théorie de la valeur. Pourquoi y a-t-il une théorie de la valeur ? Parce que le capitalisme ayant fait exploser les échanges de marchandises, la première question que se posèrent les économistes fut de savoir ce qui déterminait la valeur des marchandises échangées.

Il existe deux (et seulement deux) théories de la valeur.

L'une, la plus ancienne puisqu'on peut la faire remonter à Aristote et qui fut reprise par Smith, Ricardo et Marx, commence par établir une distinction radicale entre :

la valeur d'usage d'une marchandise qui désigne l'utilité que procure cette marchandise à son utilisateur ;  
la valeur d'échange qui mesure dans quel rapport s'échangent les marchandises entre elles ; le déterminant de ce rapport étant la quantité de travail indirect (ou mort) contenu dans les moyens matériels de production et direct (ou vivant) pour transformer les matériaux.

Pourquoi ces penseurs dissociaient-ils ces deux notions ? Parce que la valeur d'usage explique pourquoi on va produire telle ou telle chose, cela en est en quelque sorte la motivation, mais cela n'explique pas pourquoi une table va valoir autant que deux chaises. Pour le comprendre, il faut examiner les conditions de la production qui, sur le moyen et le long terme, sinon sur le court terme, expliquent l'évolution des rapports d'échange et donc des prix. La deuxième théorie de la valeur va bannir les conclusions de la première. Pour beaucoup de raisons. Je n'en indique qu'une ici : la théorie précédente, dite de la valeur-travail, fait la part trop belle aux conditions de production et plus précisément aux conditions sociales de la production, à tel point que Marx a démontré avec cette théorie que, puisque seule la force de travail engendre de la valeur nouvelle, alors le profit, qui est une composante de la valeur ajoutée dans la production, provient d'une exploitation de la force de travail. En effet, le capital n'engendre aucune valeur nouvelle.

Aussi, les économistes néo-classiques élaborèrent une autre théorie qui élimine la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, pour au contraire les assimiler, et même fonder la valeur d'échange sur la seule utilité des marchandises, et donc sur la seule satisfaction qu'en retire l'individu consommateur. Exit les conditions de production. Exit les rapports sociaux. Il n'y a plus que des individus isolés, bien sûr égaux, qui marchandent et ajustent offres et demandes.

Alors que les classiques et Marx, en distinguant valeur d'usage et valeur d'échange avaient laissé la porte ouverte à l'existence de biens et services utiles à la société, qui sont donc d'authentiques *richesses*, sans être pour autant des *valeurs d'échange*, sans être pour autant des *marchandises*, les néo-classiques, en affirmant sottement que valeur d'usage et valeur d'échange étaient identiques, conclurent que toute amélioration de la satisfaction et du bien-être humain ne pouvait provenir que de l'extension perpétuelle des valeurs d'échange, c'est-à-dire ne pouvait provenir que de la marchandisation du monde.

En refusant de distinguer richesse et valeur, la justification pseudo scientifique de la marchandisation du monde était posée.

## **2. La réintroduction de l'environnement au sein du paradigme libéral néo-classique**

Le développement économique a été impulsé depuis deux siècles dans le cadre du système économique capitaliste dont le moteur est la recherche du profit maximum et dont la régulation est censée être assurée par le marché libre de toute entrave. Le modèle théorique de concurrence pure affirme qu'une situation optimale – au sens de Pareto – doit en résulter pour l'ensemble des agents économiques et donc pour la collectivité. Sur cette base, a été élaborée au cours des dernières décennies une discipline nouvelle appelée *l'économie de l'environnement*. Son projet est de proposer une analyse et une politique visant à réintroduire dans le calcul économique les coûts sociaux non pris en compte dans le système des prix de marché.

Pour y parvenir, un principe fut posé et deux méthodes furent proposées.

### 1) Le principe

On part de l'idée qu'il faut garantir l'équité entre les générations en permettant l'accès des générations futures aux ressources qui devront donc toujours être disponibles et en bon état.

Pour assurer cette transmission, il convient d'affecter les rentes prélevées sur la vente des ressources naturelles à l'investissement dans le but de produire des moyens techniques, du capital au sens matériel, qui, le moment venu, remplacera pour les générations futures les ressources naturelles épuisées ou trop dégradées.<sup>[5]</sup>

Selon les néo-classiques, notre mode de développement devient soutenable si on peut transmettre aux générations futures un stock de ressources capable de répondre à leurs besoins. Mais, on le voit, il s'agit d'une version faible, voire minimaliste, de cette soutenabilité car il est postulé que le progrès technique sera toujours capable de modifier les processus productifs dans un sens de moins en moins polluant, et, un jour, de remplacer... l'eau devenue imbuvable !

Par opposition, une version forte de la soutenabilité consisterait à transmettre dans le futur des ressources naturelles non épuisées et non dégradées irrémédiablement, sans tenir compte du capital manufacturé supplémentaire éventuel.

Il n'est pas étonnant que la version faible de la soutenabilité ait généralisé l'emploi de l'expression " capital naturel " pour désigner les éléments de la nature. Il ne restera plus aux néo-classiques que de forger l'expression de " capital humain " désignant le travail pour que tout sur la terre soit ramené à du capital.

## 2) Les méthodes

Elles partent du constat suivant : les prix qui se forment sur le marché ne tiennent pas compte des effets négatifs (des externalités négatives, disent les économistes) parce que la pollution ne figure pas dans les coûts de production des industriels : le prix du porc ne contient aucune contrepartie de la pollution des nappes phréatiques. Que faire ? Réintroduire (internaliser, disent les économistes) le coût de la réparation du dommage dans les coûts de production et les prix. Comment ? Deux moyens.

Le premier est d'imposer une taxe en vertu du principe du pollueur-payeur. On pourrait s'étonner que des libéraux proposent d'instaurer un nouvel impôt. En fait, il s'agit d'un impôt qui vise à rétablir l'optimum compromis par le fait que les coûts enregistrés par la comptabilité privée habituelle des entreprises ne couvrent pas la totalité des coûts puisque les coûts des dommages causés à la collectivité ne sont pas inclus. L'optimum est de nouveau atteint lorsque l'éco-taxe vient se fixer au niveau de l'écart entre le coût privé et le coût global intégrant le coût des dommages infligés à la collectivité.

La taxation, en modifiant les prix relatifs des produits, corrige l'affectation des ressources de façon à retrouver une situation optimale.<sup>[6]</sup> Les taxes étant répercutées sur le prix du produit final vendu au consommateur, celui-ci est également invité à réorienter ses choix.

Cependant, cette première méthode imaginée par Pigou<sup>[7]</sup> en 1920 fut assez vite critiquée par les néo-classiques eux-mêmes parce qu'elle a, à leurs yeux, deux inconvénients : elle nécessite l'Etat pour prélever la taxe et elle conduit, en limitant la pollution, à limiter la production, ce qui n'est jamais très bon pour les affaires...

Un deuxième moyen est de créer un nouveau marché (une bourse !) sur lequel les entreprises échangeraient des droits de polluer émis par les autorités nationales ou internationales : les entreprises qui n'atteindraient pas le quota d'émission de gaz à effet de serre autorisé vendraient une partie de leurs droits à celles qui dépasseraient le quota. Le marché coupable d'avoir négligé la nature retrouverait sa vertu en répartissant au mieux sur la planète les droits de polluer.

Cette proposition a été imaginée par certains économistes, notamment Ronald Coase<sup>[8]</sup>, et mise en œuvre aux Etats-Unis pour lutter contre l'émission de dioxyde de soufre. Elle fut enfin l'objet de plusieurs négociations internationales.

Comment cette proposition est-elle justifiée ?

Dans un système de concurrence fonctionnant sans entrave, les agents économiques échangent biens, services et permis de polluer jusqu'à ce que plus aucun n'y trouve avantage sans nuire à un autre. Donc, tous sont satisfaits et, miracle du marché, la collectivité aussi puisque celle-ci est définie par hypothèse comme la simple addition des individus. Mais comment diable le marché n'avait-il pas produit spontanément la pollution zéro ? Ça ne s'invente pas : à cause de l'absence de propriété privée sur les biens naturels. En instaurant des droits de propriété sur l'atmosphère, les océans, le climat (sic), leurs propriétaires sauront les préserver. Mais comment privatiser l'air ? La trouvaille consiste à créer des droits d'utilisation au travers de droits de polluer qui équivalent à des droits temporaires de propriété. On frémit à l'idée que Vivendi pourrait s'emparer de l'air après l'eau. On cherche la faille dans ce raisonnement pour pouvoir... respirer. Essayons de la trouver.

Si un marché de droits à polluer est créé, il faudra que ces droits de polluer aient un prix. Ce prix, comme tout prix, est relatif à d'autres prix. Prenons deux biens : une bouteille de bordeaux qui vaut 40 francs et un livre qui vaut 80 francs. La théorie économique orthodoxe affirme que si ce prix relatif se fixe à deux contre un, c'est parce que la satisfaction retirée de la lecture d'un livre supplémentaire est deux fois plus grande que celle retirée de l'absorption d'un frontignan supplémentaire. Ce qui implique de pouvoir *mesurer* l'utilité respective de la boisson et de la lecture. Or c'est impossible. Allez donc, *a fortiori*, demander à tous les faux experts ès pollution de vous dire comment ils mesurent l'utilité de l'air, celle du climat, etc. L'utilité des ressources indispensables à la vie est incommensurable, et de ce fait elles ne sont plus du ressort de l'économie. Les ressources naturelles indispensables à la vie ressortissent à des valeurs qui se situent dans l'ordre de l'éthique. Toute justification économique de leur appropriation privée est donc une imposture intellectuelle.

Oui mais, rétorquent les experts, l'absence de droits de propriété est pire que leur présence puisque tout le monde peut polluer sans restriction. Exact. Dilemme. Que répondre ? Premièrement, les faux économistes confondent absence de propriété et propriété collective et en prônant la privatisation des biens collectifs, ils ouvrent un nouveau champ à l'accumulation du capital par la dépollution de ce qui aura été pollué auparavant. Ils nient l'existence de biens publics, de patrimoine inaliénable de l'humanité. Deuxièmement, quand il n'y a pas de solution du côté de l'économie, il faut en chercher du côté de la politique, c'est-à-dire de la démocratie. Seul le débat démocratique peut faire reculer le tout nucléaire, le tout camion, le tout McDo, et surtout le tout pour les uns et rien pour les autres. Le marché ne peut pas conduire à une solution collective optimale et la préservation des conditions de la vie sur la terre sera le fruit d'une construction sociale consciente et non laissée au hasard ou aux caprices de la Bourse.

Ceci nous conduit à douter fortement de la légitimité de l'évaluation monétaire des éléments naturels et de la légitimité de cette mesure par le coût monétaire de la réparation des dégâts.

D'autant plus qu'il faut s'interroger sur le point de savoir si le principe du pollueur-payeur, *a priori* tout à fait défendable, ne vient pas s'opposer au principe de précaution. En effet, la compensation monétaire d'un dommage causé à la nature n'intervient que lorsque le seuil d'auto-épuration des écosystèmes est franchi. Mais, s'il est franchi, cela contribue à l'abaisser pour la suite puisqu'on l'a affaibli en franchissant les bornes. Et ceci, dans un processus de détérioration inexorable parallèle à la compensation monétaire.<sup>[9]</sup>

*L'impossibilité d'évaluer monétairement les éléments naturels non produits, autrement qu'en calculant le coût de production de leur exploitation économique ou le coût de production de la réparation des dommages qui leur sont causés<sup>[10]</sup>, s'explique en vérité parce que la nature n'a pas de valeur économique intrinsèque, contrairement à ce que prétendent les économistes néo-classiques qui feignent de s'offusquer que l'économie politique ait traditionnellement délaissé la "valeur" de la nature. Si la lumière du soleil, l'air et l'eau purs, ou tout autre ressource, conditionnent la vie, et si l'on part de l'idée que ces éléments auraient une valeur économique intrinsèque, alors celle-ci ne pourrait être qu'infinie. Or, une valeur économique ou un prix infinis pour des biens ou services disponibles sont des non-sens. Une telle erreur peut être commise parce que la vieille distinction aristotélicienne entre valeur d'usage et valeur d'échange est rejetée par les économistes néo-classiques qui assimilent les deux notions, sans voir que la valeur d'usage est une condition nécessaire de la valeur d'échange mais que la réciproque n'est pas vraie. En posant arbitrairement comme une identité valeur d'usage et valeur d'échange, alors l'économiste néo-classique se persuade lui-même et veut nous persuader que le maximum de satisfaction procurée par l'usage de biens et services passe et ne peut passer que par la maximisation de la valeur d'échange, c'est-à-dire par la marchandisation du monde. Mais la lumière du soleil possède une valeur d'usage indispensable pour faire pousser du blé et, pourtant, le prix du blé ne contient pas la "valeur" d'échange de la lumière solaire qui n'a aucun sens. Le lait bu par le nourrisson au sein de sa mère a une valeur d'usage mais n'a pas de valeur d'échange, tandis que le lait en poudre mis dans le biberon a une valeur d'usage – il n'est pas sûr d'ailleurs que ce soit la même que celle du lait maternel – et une valeur d'échange. Ainsi, Aristote, les économistes classiques Smith et Ricardo, ainsi que Marx, avaient bien pressenti que toute richesse n'était pas nécessairement valeur. A l'inverse, le propre d'une externalité négative est de ne constituer en aucune manière une richesse, ni individuelle ni collective, et néanmoins d'avoir parfois une valeur d'échange : le déchet radioactif pendant des millénaires peut faire l'objet d'un échange marchand entre une centrale nucléaire française ou allemande et la Cogema, tout en n'ayant aucune utilité – autre que celle de faire de l'argent –.*

De ce fait, un prix de droit de polluer éventuel ne devra pas être considéré comme un prix économique ; ce sera obligatoirement un prix socio-politique qui résultera directement de la norme de pollution à ne pas dépasser retenue par la société, et cette norme elle-même reflètera les rapports de forces dans la société, les représentations collectives et les systèmes de valeurs. Que l'on songe aux levées de bouclier chaque fois que le prix du gazole augmente.

D'où la contradiction de la problématique libérale néo-classique qui prône un marché des droits de polluer pour se passer de cet Etat si honni et de régulation publique, alors que ce marché ne peut exister que par décision d'Etat et qu'encadré par lui.

A côté des objections théoriques, on peut ajouter les questions politiques non tranchées par le protocole de Kyoto (décembre 1997) et par les conférences de Buenos Aires (novembre 1998) et de Bonn (novembre 1999).<sup>[11]</sup> Le protocole de Kyoto prévoit que les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% d'ici 2012.

Quel sera l'engagement des pays en développement ? Les Etats-Unis veulent que les grands pays du Sud s'engagent : Chine, Inde, Brésil.

Sur quelles bases allouer les quotas d'émission des gaz à effet de serre ? Sur la base des émissions passées ou par habitant ?

Il y a trois mécanismes de marché prévus. Outre le marché des droits à polluer proprement dit, il y a la mise en œuvre conjointe et le mécanisme de développement propre : un pays développé peut aider un pays pauvre à financer un projet de développement propre et cela lui vaudra un supplément de droits à polluer alors que le pays bénéficiaire de l'aide verra son quota diminuer.

Les pays choisiront-ils de racheter des droits ou bien d'agir chez eux ?

Comme le marché suppose l'Etat, il faut résoudre *ex-ante* les questions du statut juridique des permis, de leur mode de transmission, de leur durée de validité, des conditions de leur renouvellement, des transactions autorisées.

Ensuite, il faut édicter des normes, contrôler la quantité de titres en circulation, surveiller le respect des seuils de pollution correspondant aux permis en circulation, prévoir les sanctions.

S'il fallait une preuve supplémentaire du caractère inefficace, injuste et ubuesque de la problématique néo-classique, relisons l'extrait de la note interne de la Banque mondiale rédigée par Lawrence Summers en 1991 : " Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico (...) Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers

les pays les moins avancés (...) et se préoccuper davantage d'un facteur aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez vieux pour avoir cette maladie, que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir l'âge de cinq ans. ”

Cette note fut vite retirée de la circulation mais sa “ rationalité ” économique étant inattaquable, elle n'est pas restée lettre morte : les déchets industriels américains contenant des métaux lourds sont envoyés en Inde pour y être retraités...

Comment alors s'acheminer vers un usage maîtrisé, collectif et démocratique du bien commun de l'humanité ?

### **3. Un usage maîtrisé, collectif et démocratique du bien commun de l'humanité**

Deux options sont possibles pour les théoriciens. Ou bien ils s'en remettent au marché pour procéder à une meilleure allocation des ressources par l'instauration d'éco-taxes ou la mise en vente de droits de polluer, mais ils sont amenés à étendre un peu plus le champ d'une comptabilité marchande qui a précisément fait la preuve de son incapacité à prendre en compte les phénomènes biologiques, le temps et l'incertitude : le temps biologique s'étale sur des milliers ou des millions d'années alors que l'horizon économique ne dépasse guère dix ou vingt ans. Ou bien ils reconnaissent la vanité de vouloir rendre compte par des prix les choses de la nature et ils s'engagent sur une voie différente pour établir des comptabilités-matières des ressources naturelles, des comptabilités des dépenses énergétiques, à condition qu'elles ne soient converties ni en équivalent-travail ni en monnaie, et élaborer des fonctions d'objectifs sociaux hors de tout critère de maximisation du profit. L'utilisation des instruments de régulation économique peut alors trouver un sens, intégrée à une action politique consciente, globale et cohérente. Cette alternative théorique a son pendant dans le domaine politique. Le Parlement européen a adopté le 12 avril 2000 une directive autorisant la culture des organismes génétiquement modifiés, annulant le moratoire décidé en juin 1999 et refusant d'imposer aux producteurs d'OGM la responsabilité civile d'éventuels dommages causés à la santé humaine ou à l'environnement, au grand soulagement des industriels et au grand dam des partisans du principe de précaution. Les lobbies agro-industriels, et en particulier les multinationales qui fournissent les semences, ont donc obtenu satisfaction et il leur est ainsi reconnu indirectement la capacité d'assurer le développement du bien-être humain en même temps que le droit de tirer profit d'une nouvelle activité économique. Or, à ce jour, les avantages supposés des OGM (moindre quantité de pesticides nécessaires pour une production croissante, amélioration de la résistance des plantes à la sécheresse et à la salinité et donc diminution des besoins en eau) ne compensent pas les risques que fait courir leur introduction en agriculture : dissémination des gènes dans l'environnement, réduction de la biodiversité, diffusion de la résistance des bactéries aux antibiotiques, dépendance absolue des agriculteurs par rapport aux fournisseurs de semences stériles. En plus de l'inconnue qu'elles représentent en matière d'évolution des espèces et en matière de santé publique, des plantes stériles sont incompatibles avec une autonomie véritable des producteurs et des consommateurs, spécialement ceux des pays pauvres. Le projet Terminator de rendre stériles toutes les semences est en soi un projet fou qui vise à éteindre les conditions de reproduction de la vie : la vie ne trouverait plus sa source en elle-même, mais ses clés seraient détenues par deux ou trois firmes et, pourquoi pas, un monopole. Le “ meilleur des mondes ” d'Aldous Huxley serait en marche.

S'il était vrai, ainsi que l'affirme le modèle théorique libéral, que la rationalité individuelle et utilitariste des agents économiques était une condition suffisante du bien-être collectif maximum et que son expression sur le marché était synonyme de démocratie, alors on ne comprendrait pas pourquoi l'information sur les cultures transgéniques ne circulerait pas librement et pourquoi les consommateurs auraient tant de mal à obtenir des entreprises un étiquetage clair et complet des produits.

***Il apparaît donc que la reproduction des systèmes vivants possède une rationalité étrangère à celle du profit et qui fonde une nouvelle éthique dont les valeurs ne sont pas réductibles à l'économie, éthique qui a été appelée par le philosophe Hans Jonas “ principe de responsabilité ” et qui peut se décliner ainsi :***

les écosystèmes ont une existence qui ne peut être mesurée en termes marchands et dont le respect est un principe de vie et non un principe de rentabilité économique ;

la reproduction des systèmes vivants inclut le respect de la vie des êtres humains, dans ses formes matérielles et culturelles.

C'est avec toutes ces questions présentes à l'esprit qu'il convient d'examiner la proposition de *développement soutenable* ou *durable* qui occupe aujourd'hui le devant de la scène internationale chaque fois qu'il est question de développement.

Cette formule a été progressivement forgée dans les conférences internationales de l'ONU au cours des décennies 1970 et 80. Sa définition a été énoncée par le rapport Brundtland en 1987 et officialisée lors de la Conférence de Rio de Janeiro en 1992 : “ Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ”<sup>[12]</sup>

D'emblée, les dimensions sociale et écologique sont rassemblées, ce qui explique l'adhésion massive qu'a recueillie cette notion, auprès des ONG, de tous les gouvernements – au moins sur le papier –, et, sans rire, de certains grands patrons de multinationales.

Mais ne nous réjouissons pas trop tôt car ce qui apparaît comme une grande avancée, reflétant une prise de conscience universelle, pourrait se révéler être un piège redoutable. Pourquoi ?

Un monde fini, avec des écosystèmes comportant des seuils de tolérance à la pollution et à la dégradation, peut-il supporter une croissance économique planétaire – et pas seulement réservée à une partie des habitants de la planète – éternelle ?

Ce qui signifie que se pose le problème de la réorientation des modes de production et de consommation dans un sens plus *économe*. En effet, le ralentissement actuel de l'intensité énergétique de la croissance serait annihilé par des taux de croissance trop élevés durablement.

D'où la nécessité de donner un contenu qualitatif à la croissance : les transports en commun plutôt que l'automobile, une agriculture respectueuse de l'eau, des sols et des paysages plutôt que toujours plus de porcs invendables et immangeables, et pourquoi pas l'eau potable pour tous sur la terre plutôt que le téléphone portable pour tous.

Un développement ne pourrait être soutenable s'il signifiait une croissance qui n'aurait pas changée qualitativement.

Et l'on voit bien à quel point la préservation et l'extension des services collectifs au Nord comme au Sud sont indispensables pour passer d'une conception purement quantitative de la croissance à une conception différente.

La question des rapports Nord-Sud est cruciale et explique les réticences des pays du Sud vis-à-vis d'éventuelles

normes environnementales internationales. Faut-il établir des normes internationales identiques pour tous les

habitants de la planète ? Certainement non, car si nous, habitants des pays riches, nous devons dès aujourd'hui nous

poser la question du ralentissement de la croissance pour la réorienter qualitativement, les habitants des pays pauvres ont droit à un temps de croissance matérielle important pour couvrir leurs besoins de base.

Mais il faut qu'ils puissent trouver les moyens d'adopter des procédés de production d'emblée plus propres que ceux que nous avons expérimentés depuis la révolution industrielle. C'est dans ce contexte qu'apparaît l'importance d'une part de l'affectation du produit de la taxe Tobin et surtout d'autre part de l'annulation de la dette des pays pauvres.

On peut souligner en conclusion plusieurs points. La résolution du problème du chômage est essentiellement une question de répartition équitable des gains de productivité. Le financement des retraites est aussi une question de répartition équitable des gains de productivité. C'est enfin la même chose pour la soutenabilité de notre mode de vie.

Il s'agit de savoir à quoi et à qui nous affecterons les gains de productivité :

à quoi : à produire toujours davantage sans discernement à travers les types de production, ou à prendre le temps de vivre grâce à une réduction du temps de travail continue au fur et à mesure des gains de productivité ?

à qui : aux riches, ceux qui possèdent le capital, et qui, de toutes façons, ne s'estimeront jamais assez riches, ou à ceux qui n'ont pour vivre que leurs bras et leur tête ?

S'il n'y avait pas eu exploitation de la force de travail, l'exploitation de la nature n'aurait pu se généraliser, et, à l'inverse, s'il n'y avait pas eu exploitation de la nature, celle de la force de travail n'aurait pas eu de support matériel. Eh bien, de la même façon, je suis persuadé que la transformation de nos rapports à la nature est

inséparable de la transformation des rapports sociaux : nous réapproprier notre temps de vie grâce aux gains de

productivité répartis avec justice, c'est le même combat que celui que nous menons pour ne pas nous faire

déposséder du bien commun de l'humanité. Nous sommes le vivant, ou, plus exactement, nous faisons partie du vivant. En revanche, le capital appartient à la catégorie des choses mortes.

#### Bibliographie

- Abdelmalki Lahsen, Mundler Patrick [1997], *Economie de l'environnement*, Paris, Hachette.

- Aubertin Catherine, Vivien Franck-Dominique [1998], *Les enjeux de la biodiversité*, Paris, Economica.

- Beaud Calliope, Beaud Michel, Bouguerra Mohamed Larbi (sous la dir. de) [1993], *L'état de l'environnement dans le monde*, Paris, La Découverte.

- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (C.M.E.D.) [1987], Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve.

- Faucheux Sylvie, Noël Jean-François [1995], *Economie des ressources naturelles et de l'environnement*, Paris, A. Colin.

- Georgescu-Roegen Nicholas [1995], *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 1979, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Sang de la terre.

- Harribey Jean-Marie [1997], *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.

[1998], *Le développement soutenable*, Paris, Economica.

- Husson Michel [2000], *Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?*, Paris, Textuel.

- Larsabal Bertrand, "La bourse ou la vie", *Chronique économique, Le Passant Ordinaire*, Revue bimestrielle, notamment [2000], "Le vice et la vertu", *Le Passant Ordinaire*, n° 28, janvier-février.

- Passet René [1996], *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Economica.

- Vivien Franck-Dominique [1994], *Economie et écologie*, Paris, La Découverte.

- [1] . Cité par Roussel A., Durozoi G. [1980] ,*Philosophie, notions et textes*, Paris, Nathan, p. 274.
- [2] . Descartes R. [1637], *Discours de la Méthode*, VI, 1637, Paris, Union Générale d'Éditions, 10/18, p. 74-75.
- [3] . Prométhée, personnage titanésque de la mythologie grecque avait dérobé le feu dans le ciel pour le donner à l'humanité qui allait pouvoir dominer les éléments.
- [4] . Marx K. [1841], *Démocrite et Epicure, Avant-propos*, 1841, dans *Oeuvres*, Gallimard, La Pléiade, tome 3, p. 14-15.
- [5] . Comme l'épuisement se rapproche, il faut produire de plus en plus de capital de substitution, et pour cela, il faut prévoir d'augmenter progressivement ces rentes et cet investissement d'un taux égal au taux d'actualisation en vigueur. Mais ce taux d'actualisation a pour effet de minimiser la valeur actuelle des biens destinés aux générations futures.
- [6] . En effet, chaque agent est incité à réduire les atteintes à l'environnement tant que le coût marginal des mesures de préservation qu'il prend est inférieur au montant de la taxe. Alors, la taxation permet l'égalisation des coûts marginaux des mesures de protection pour tous les agents.  
Mais cette méthode ne serait utilisable que s'il était possible de connaître les fonctions de coûts des entreprises polluantes et les dispositions marginales à payer des agents.
- [7] . Pigou A. [1920], *The economics of welfare*, London, Macmillan, 1920, éd. fr. *L'économie de bien-être*, Paris, Dalloz.
- [8] . Coase R.H. [1960], "The problem of social cost", *The Journal of Law and Economics*, 3<sup>e</sup> année.
- [9] . Cette démonstration a été établie par l'économiste David Pearce qui a utilisé pour cela les outils mêmes de la théorie néo-classique. Pearce D. [1974], "Economics and Ecology", *Surrey Papers in Economics*, n° 10, July.
- [10] . Sans rire, une équipe de chercheurs a chiffré en 1997 la valeur des services annuels rendus par la nature entre 16 000 et 54 000 milliards de \$ 1994. Costanza R. (et al.) [1997], "The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature*, vol. 387, n° 6630, 15 mai, p. 253-260.
- [11] . Voir Quenault B. [2000], "La lutte contre l'effet de serre dans les négociations internationales", *L'économie politique*, Alternatives économiques, n°7, 3<sup>e</sup> trimestre, p. 50-61.
- [12] . Rapport Brundtland [Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, p. 51].

<http://harribey.montesquieu.u-bordeaux.fr/>